

Table ronde

« Pour une communauté de la recherche et de l'enseignement supérieur dans l'Arc jurassien »

L'idée d'une communauté de la recherche et de l'enseignement supérieur de l'Arc jurassien est présentée par Mme Brigitte Bachelard. L'idée est de créer une communauté qui permette de transcender les frontières et ainsi de créer une identité géographique à l'échelle de l'Arc jurassien franco-suisse. Cette communauté relèverait de l'enseignement supérieur et de la recherche, deux domaines porteurs qui permettent une collaboration transfrontalière aisée. Le système de Bologne, qui a permis d'harmoniser les formations supérieures à l'échelle européenne, et les projets de recherche sont deux éléments à même d'encourager et de stimuler les collaborations entre les institutions situées de part et d'autre de la frontière.

Une telle communauté devrait reposer sur une structure simple, dirigée en transfrontalier, et qui privilégierait un fonctionnement par les projets. Le dynamisme des relations devrait être imposé par la base, c'est-à-dire les laboratoires et les enseignants, et non par la structure elle-même. Une telle communauté de la recherche et de l'enseignement supérieur pourrait ainsi déboucher sur des cartes d'étudiant communes, la libre circulation des étudiants, un accès aux ressources documentaires de tous les établissements, des stages croisés d'étudiants ou de professeurs, des projets de recherche conjoints, des manifestations communes, etc.

La table ronde qui rassemblait Mme Bachelard, directrice de la Haute Ecole Arc, M. Christian Kunze, directeur de la Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du canton de Vaud, M. Philippe Terrier, vice-recteur de l'Université de Neuchâtel, ainsi que le débat avec la salle qui a suivi, ont fait ressortir plusieurs problématiques liées à la mise en place de la communauté présentée précédemment.

La délimitation géographique :

Le périmètre est transfrontalier et inclut de facto la Franche-Comté et Besançon. Côté suisse, Mme Bachelard exclut Lausanne du périmètre de la communauté, qui est un pôle très (trop) fort. Il s'agit avant tout de créer une identité « Arc jurassien », qui puisse ensuite travailler avec d'autres réseaux et d'autres centres, dont celui de Lausanne. Pour M. Kunze, Yverdon a un intérêt géographique fort à participer à cet espace de la formation de l'Arc jurassien. De nombreuses collaborations entre la He-Arc et la HEIG-VD existent déjà. En matière de flux transfrontaliers, le débat avec la salle a fait émerger la proposition d'établir des statistiques sur les flux transfrontaliers d'étudiants.

Les institutions concernées et les domaines possibles de formation :

La question est posée de l'intégration de l'Université de Neuchâtel, académique, dans un espace très professionnel. M. Terrier est d'avis que ce sont deux mondes complémentaires. Les Hautes écoles et les universités font partie d'un même système de formation mais avec des orientations

et des buts différents. Des collaboration lui semblent possible dans les domaines scientifiques, en matière de santé, d'économie et de gestion et, de manière plus ponctuelle, entre certains instituts relevant du domaines des Lettres. Pour Mme Bachelard l'importance du secteur secondaire dans l'Arc jurassien, est un atout pour la création d'une identité autour de nombreuses filières existantes. L'horlogerie et la microtechnique sont des exemples parmi d'autres. Il n'y a par ailleurs aucune raison pour qu'une matière plus académique ne devienne pas également une force de l'Arc jurassien.

La gouvernance de l'espace de formation :

M. Maire, conseiller stratégique au département de l'éducation du canton de Neuchâtel et conseiller national pose la question de savoir comment donner suffisamment de dynamisme aux mouvements partant de la base dans l'espace de formation présenté, afin de contrer la tendance inverse imposée par une gouvernance centralisatrice des projets des Hautes écoles et plus particulièrement au sein de la HES-SO. En réponse, Mme Bachelard rappelle que le partenariat ne doit pas être forcé. Il doit partir du terrain et être soutenu. On ne peut pas être certain de la compatibilité d'une telle communauté de la recherche et de l'enseignement supérieur avec la gouvernance qui se met actuellement en place en matière de formation, notamment dans la HES-SO. Ce projet, conçu à l'échelle de l'Arc jurassien franco-suisse, devrait cependant doit pouvoir exister pour lui-même, car il s'agit d'un bon projet transfrontalier, qui donne une identité à une région.

Les impératifs à court terme :

Les institutions concernées sont partantes à la construction de cet espace de la formation. Pour Mme Bachelard, l'autorité politique doit maintenant se positionner. L'étape suivante sera de présenter le projet à la partie française et de créer un groupe de travail pour la mise en place de la communauté de la recherche et de l'enseignement supérieur dans l'Arc jurassien.